

Notre village

Février 2021

Numéro 42



Editorial par Claude CURIE, Maire

C'est avec plaisir que je m'adressais à vous pour la première fois, quand nous nous sommes présentés à vos suffrages mon équipe et moi-même au début de l'année 2020. Nous étions loin de penser que nous allions alors entrer dans une période inédite de pandémie, cet événement qui nous a plongés collectivement dans une grande inquiétude et nous a forcés à chercher en nous tous de nouvelles ressources pour faire face.

Les élections municipales se sont déroulées le 15 mars et toute l'équipe a été élue au premier tour, mais le confinement nous a contraints à reporter la mise en place du nouveau conseil. Malgré tout, anciens et nouveaux conseillers ont géré les affaires courantes, sous la présidence de Gérard QUÉTÉ (maire sortant), afin d'assurer le fonctionnement normal de l'institution communale. Le 23 mai 2020, le nouveau conseil a enfin pu officiellement prendre ses fonctions.

Malgré les contraintes dues au contexte sanitaire et l'annulation des événements ayant habituellement lieu à Vuillafans, la nouvelle équipe a mené sa mission en 2020 et réalisé plusieurs opérations, qui vous sont détaillées dans ce bulletin.

En 2020, nous avons également vécu une expérience intense lorsque le 24 juillet, nous étions sollicités par la famille de Mme Marcelle INVERNICI, inquiète de sa disparition de son domicile. Avec l'aide de 28 gendarmes, 3 plongeurs, 1 hélicoptère et 150 bénévoles, le lendemain à 10h cette personne a été retrouvée saine et sauve, au grand soulagement de tous et surtout de sa famille. Cette expérience a prouvé la solidarité des Vuillafanais et l'efficacité des forces de l'ordre.

La solidarité et la bienveillance auront été deux belles valeurs remises en avant en 2020. En ces moments troublés, j'aurais une pensée pour nos commerçants, nos artisans et nos entreprises qui traversent actuellement une période très difficile pour leurs affaires. Ils savent pouvoir compter sur tout mon soutien et je reste à leur disposition pour les mettre en relation avec les services de l'Etat en charge des aides disponibles.

Pour cette nouvelle année qui commence, appuyons-nous sur ce que ce virus nous a finalement réappris, à savoir la résilience, l'attention aux autres, la créativité, le retour aux choses simples et le plaisir que peuvent procurer les petits bonheurs. Des jours meilleurs reviendront bientôt, nous aurons enfin le plaisir de nous retrouver tous autour d'événements festifs à Vuillafans : ce sera d'ailleurs l'occasion de vous présenter la nouvelle salle des fêtes dont les travaux de réhabilitation débuteront très prochainement. Ce projet d'envergure vous est exposé dans cette 42^e édition du bulletin : il inclut la reconfiguration de la salle des fêtes pour permettre d'accueillir 150 personnes ainsi que la création d'un cabinet médical.

L'ensemble des membres du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une meilleure année 2021. Prenez soin de vous et ensemble, continuons à vivre notre village.

Dans ce numéro :

DOSSIER

Réhabilitation de la salle des fêtes

ENVIRONNEMENT

Etat de la faune et la flore autour du village

ECOLE & LOISIRS

L'année des petits et des plus grands

HOMMAGES

Disparition de figures vuillafanaises

www.vuillafans.fr
mairie.vuillafans@wanadoo.fr

Facebook :
Commune de Vuillafans

Sommaire

En bref	3
Administration	4
Vie en communauté	10
Sécurité	11
Dossier spécial	12
Environnement	14
Scolarité	17
Loisirs	20
Vie sociale	26
Hommages	27
Vie de la commune	28



2020 EN QUELQUES IMAGES



Le toit du gîte du camping nécessitait d'être restauré : c'est chose faite, merci à l'entreprise MD-ZINGUERIE de Vuillafans.



Sept nouveaux candélabres ont été installés rue de la Gare.



Suite à des faits de vandalisme sur le camping, la porte d'entrée du gîte a été sécurisée.



La benne à verre au-dessus du camping est désormais accessible à tous depuis la route.



Au Comptoir de la Loue, une cellule a été rénovée pour permettre au commerce FAM'EST HABILL'ÂGE de s'y installer.



Régulièrement, la commune fait débroussailler les câbles du réseau électrique.



Les arbres de la station de pompage ont été taillés.



Pour ralentir la circulation des véhicules entrant dans le lotissement des Grandes Chenevières, un panneau de limitation 30 a été installé.

Moment de solidarité entre villageois pour venir au secours de Mme Invernici.



Seul évènement de 2020, l'Accueil des nouveaux habitants s'est déroulé le dimanche 6 septembre en fin de matinée, au camping du Pré Bailly.



Malgré le contexte de COVID, une trentaine d'habitants a répondu présente. Un moment convivial réussi pour cette première fois, ce qui est prometteur pour 2021, dans des conditions encore meilleures nous l'espérons !



Le chemin d'accès aux tunnels devenu difficilement praticable a été réhabilité par l'entreprise EL ABBADI.

BUDGET COMMUNAL

Par Yves GAMELON, Adjoint en charge des Finances

Les comptes financiers sont arrêtés au 30 décembre 2020. Un certain nombre d'opérations supplémentaires ne seront effectives qu'au 31 décembre. Les chiffres présentés subiront une variation non significative sur la globalité des équilibres.

Pour information, les budgets ne prennent pas en compte les excédents et/ou les déficits des années antérieures.

Fonctionnement

DÉPENSES 2020	
Générales	90 771,69 €
Personnel	121 696,00 €
Reversement des taxes	40 656,00 €
Amortissements	9 887,26 €
Versements divers	127 230,45 €
Intérêts d'emprunts	8 207,87 €
Total	398 449,27 €

RECETTES 2020	
Produits divers	10 096,12 €
Produits de services	14 219,34 €
Impôts et taxes	243 697,28 €
Dotations et participations	96 399,02 €
Revenus de gestion courante	90 122,20 €
Produits exceptionnels	34 086,21 €
Total	488 620,17 €
Excédent de fonctionnement :	90 170,90 €

Investissement

DÉPENSES 2020	
Cession d'immobilisation	- €
Remboursement emprunts	26 286,38 €
Immobilisations corporelles	17 028,92 €
Immobilisations en cours	65 968,66 €
Total	109 283,96 €

RECETTES 2020	
Opérations d'ordre	9 887,26 €
Dotations fonds divers	25 033,49 €
Subvention d'investissement	98,40 €
Dépôts et cautionnement	- €
Total	35 019,15 €
Déficit d'investissement :	- 74 264,81 €

Détail des actions menées

- Achat d'une parcelle « aux Grandes Chenevières »
- Réhabilitation du toit du gîte
- Réhabilitation d'une cellule du bâtiment « Comptoir de la Loue »
- Acquisition d'une épareuse pour le tracteur Renault Celtis
- Renouvellement de la porte d'entrée de la salle des fêtes
- Réhabilitation du côté droit du toit de l'église et diagnostic sanitaire de l'ensemble du bâtiment
- Acquisition d'un ordinateur portable pour la régisseuse du camping/gîte
- Reconstruction d'un monument funéraire au cimetière
- Acquisition de panneaux de signalisation industries et commerces
- Fourniture et pose de grilles de protection de la porte et fenêtre du bureau d'accueil du gîte
- Acquisition d'une armoire cadastrale

BUDGET EAU & ASSAINISSEMENT

par Yves Gamelon, Adjoint en charge des Finances



Nous continuons à investir dans le renouvellement des matériels pour les services de l'eau potable et l'assainissement collectif. Cette démarche est nécessaire afin d'assurer un fonctionnement optimal de nos installations pour les années à venir.

Commentaire sur le budget : renouvellement de la porte de la 2^e source derrière Chateaufieux.

Fonctionnement Eau

DÉPENSES 2020	
Entretien réparation	12 807,03 €
Reversement Agence de l'Eau	10 230,00 €
Amortissement des travaux	30 310,01 €
Charges de gestion courante	7 000,00 €
Intérêts d'emprunts	2 483,35 €
Charges exceptionnelles	- €
Total	62 830,39 €

RECETTES 2020	
Subventions	6 991,11 €
Redevances communales	65 593,80 €
Produits exceptionnels	1,37 €
Produits de gestion courante	119,16 €
Produits exceptionnels	- €
Total	72 705,44 €
Excédent de fonctionnement	9 875,05 €

Investissement Eau

DÉPENSES 2020	
Subventions	6 991,11 €
Remboursement d'emprunts	8 396,06 €
Immobilisations corporelles	750,00 €
Immobilisations en cours	- €
Total	16 137,17 €

RECETTES 2020	
Opérations d'ordre	30 310,01 €
Dotations fonds divers	23 906,98 €
Subvention d'investissement	- €
Total	54 216,99 €
Excédent d'investissement	38 079,82 €



De gauche à droite : Rémi Jeanningros, Céline Bouveret, Yves Gamelon, Alain Kibler, Michelle Houser, Olivier Thourin, Sylvie Perret-Gentil, Bernard Wozny, Patrick Chaussois

Le 14 juin 2020, nous avons organisé la visite des installations pour les nouveaux conseillers municipaux, afin de leur expliquer le fonctionnement du service de l'eau et de l'assainissement.

Tous furent surpris par la complexité des réseaux, par la qualité du matériel employé à la suite des travaux de renouvellement, par le travail de suivi de ces installations.

Fonctionnement Assainissement

DÉPENSES 2020	
Entretien réparation	21 062,01 €
Reversement Agence de l'Eau	4 138,00 €
Amortissement des travaux	23 637,73 €
Charges de gestion courante	7 000,00 €
Intérêts d'emprunts	1 897,83 €
Charges exceptionnelles	- €
Total	57 735,57 €

RECETTES 2020	
Subventions	11 913,94 €
Redevances communales	55 781,82 €
Subventions d'exploitation	- €
Produits de gestion courante	- €
Produits exceptionnels	- €
Total	67 695,76 €
Excédent de fonctionnement	9 960,19 €

Investissement Assainissement

DÉPENSES 2020	
Subventions	17 529,94 €
Remboursement d'emprunts	8 598,40 €
Immobilisations corporelles	6 000,00 €
Immobilisations en cours	6 565,20 €
Total	38 693,54 €

RECETTES 2020	
Opérations d'ordre	29 253,73 €
Dotations fonds divers	3 825,61 €
Subvention	- €
Total	33 079,34 €
Excédent d'Investissement	- 5 614,20 €

Commentaires:

- Fourniture et pose d'un système d'auto-surveillance pour le déversoir d'orage de la station d'épuration
- Réhabilitation du réseau d'assainissement collectif (phase 1)



BILAN SUR L'ASSAINISSEMENT

par Bernard WOZNY, Adjoint en charge de la commission Eau & Assainissement

2020 aurait dû voir le début des travaux de réhabilitation du réseau à la suite du diagnostic réalisé, mais suite à la pandémie de COVID 19 les démarches ont été considérablement ralenties.

RAPPEL DU PROJET

Le diagnostic nous a fait ressortir de nombreux dysfonctionnements, soit de mauvais branchements, soit de casses ou déboitements de canalisations qui apportent un excès d'eau parasites à la station d'épuration en cas de fortes pluies, ce qui perturbe son bon fonctionnement.

Nous avons choisi le cabinet ANDRE de Pontarlier comme maître d'œuvre pour le suivi de cette réhabilitation. Ces travaux seraient subventionnés à 50 % par

l'agence de l'eau et entre 15 à 20 % par le département pour une valeur totale des travaux évaluée à 255 000 euros.

L'appel d'offres pour ces travaux a été lancé en septembre. Trois offres ont été reçues et c'est la société MALPESA de Levier qui a enlevé le marché avec un devis de 180 000 euros.

La première réunion de chantier sur le terrain a eu lieu début janvier pour lancer les travaux.

BILAN SUR L'ENTRETIEN DE L'EAU

par Bernard WOZNY

L'année 2020 fut une année calme au niveau des investissements.

Tous les travaux d'améliorations réalisés ces dernières années sur les conduites, les installations, les bâtiments étaient nécessaires car ils nous ont permis de ne pas subir le doublement de la taxe reversée à l'agence de l'eau, qui passerait de 0.27 euros à 0.54 euros par mètre cube si notre rendement (pourcentage entre les mètres cubes produits et les mètres cubes facturés) était inférieur à 70 pour cent.

L'année 2020 fut consacrée à la recherche de fuites sur le réseau.

Ces fuites sont dues souvent à des joints défectueux au niveau des compteurs mais également sur les conduites qui souffrent depuis deux ans de la sécheresse qui assèche le terrain et fait bouger anormalement les tuyaux.

Environ une dizaine de fuites ont été trouvées, la plus ennuyeuse étant celle de la jonction rue Courbet

et départementale 57, qui a causé bien des soucis à la société EL ABBADI par la complexité de l'emplacement sur la départementale, du canal des eaux pluviales et du passage d'une multitude de câbles enterrés.

Cette fuite nous a également permis de découvrir d'où venaient les lingettes retrouvées dans la Loue (au pont en fer) : cela était dû à une inversion de branchement (eaux usées dans l'eau pluviale) rue Carnot.

D'autres fuites rue Gambetta, rue de Verveau, route de Besançon, chemin de Croux, etc... nous ont permis de passer de 175 m³ à 100 m³ de consommation journalière.



Réparation de la fuite située rue Gambetta



Réparation du branchement rue Carnot

UN SUJET PRÉOCCUPANT POUR L'AVENIR

La Communauté de Communes Loue Lison a confirmé sa volonté de centraliser la compétence eau et assainissement : le transfert de la compétence en assainissement se fera en 2023 et l'eau potable en 2024.

Nous craignons fort que malgré notre opposition farouche à ce passage de compétences, nous ne soyons obligés de nous plier à la majorité. Lors des dernières élections municipales, les conseils ont changé dans la plupart des communes et notre inquiétude est de ne plus obtenir la minorité de blocage de ce projet.

Ceci entrainera à court terme une augmentation importante des factures d'eau et d'assainissement pour une qualité de service beaucoup moins réactive.

STOP AUX LINGETTES INTIMES OU MÉNAGÈRES DANS LES TOILETTES !

Nous subissons toujours l'afflux de lingettes dans les eaux usées de la station.

Une lingette biodégradable met
>> plus **D'UNE SEMAINE** pour se désintégrer
>> mais **QUELQUES HEURES** pour atteindre une station d'épuration.



DÉLAI TROP COURT POUR SE DÉGRADER !

Ces lingettes doivent être jetées **DANS LES POUBELLES GRISES** et non dans les toilettes car elles :

- >> causent de nombreux dégâts aux pompes de relevage
- >> risquent de boucher vos toilettes
- >> polluent l'environnement

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Quelques rappels utiles et informations pratiques

ÉTAT CIVIL

Mariages, P.A.C.S., naissances, décès sont des changements importants dans nos vies. Ils doivent être déclarés en mairie.

Renseignement auprès de la mairie.

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Ils sont désormais de la responsabilité de la mairie d'Ornans, seule mairie équipée d'un appareil photo biométrique.

Les formulaires de pré-demande sont disponibles sur internet : <https://passeport.ants.gouv.fr>

RECENSEMENT CITOYEN

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. C'est le bureau de la mairie qui établit ce certificat et fournit tous les éléments nécessaires.

Le jeune qui s'est fait recensé est ensuite convoqué à participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Compte tenu des mesures sanitaires liées à la COVID, les JDC s'effectuent en ligne. Il suffit de créer son compte sur majdc.fr trois mois après son recensement.

Attention les inscriptions aux examens, concours ou permis de conduire exigent le certificat de recensement sous peine de refus d'inscription.



Crédits : Lex Photography | Pexels

URBANISME : déclaration de construction obligatoire

Toute construction supplémentaire, extension de surface ou travaux de création doivent faire l'objet d'une demande de permis (y compris : construction de piscine, changement de destination d'un local, travaux de modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment). Ces démarches sont gratuites.

Toutes les démarches concernant l'urbanisme : certificats, déclarations, permis de construire... sont instruites en partie par la mairie, le service de l'urbanisme de la Communauté de Communes Loue Lison et l'architecte des Bâtiments de France.

Le délais de traitement est d'un maximum de deux mois. Pour plus d'efficacité et gagner du temps, votre mairie vous conseille dans la démarche de dépôt des déclarations de travaux, car les erreurs ou pièces manquantes allongent le délai de réponse des organismes traitant vos demandes.

La prise d'un rendez-vous est nécessaire auprès de la mairie.

Toutes vos démarches administratives expliquées :

Sur : www.service-public.fr | Tél. - dispositif Allo Service Public : 3939

Ou sur : www.demarchesadministratives.fr

Votre mairie se tient à votre disposition au 03 81 60 92 36 ou mairie.vuillafans@wanadoo.fr | Lun - Ven : 10h - 12h

DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Depuis le 14 janvier, un numéro vert est mis à disposition des jeunes en situation de décrochage scolaire et leurs parents : le **0 800 122 500**. Le service est entièrement gratuit, disponible du lundi au vendredi, de 9h à 11h30 et de 14h à 17h.

Jeprotectemonenfant.gouv.fr

Il s'agit d'un nouveau site internet mis en place par le gouvernement, qui s'adresse à tous les parents.

Il vise à informer sur les risques d'une exposition des enfants aux contenus pornographiques sur internet et fournir des solutions pour les en protéger. Il délivre entre autres des conseils pour mettre en place des outils de contrôle parental.

La plateforme met également à disposition des contenus d'éducation à la sexualité afin de rétablir un dialogue entre parents et enfants et libérer la parole.



Crédits : Julia M Cameron | Pexels



Crédits : voisinsvigilants.org

DEVENIR VOISINS VIGILANTS

La plateforme Voisins Vigilants et Solidaires fédère les habitants d'un quartier au sein d'une communauté afin de prévenir la délinquance et les cambriolages.

Il ne s'agit pas de remplacer les forces de l'ordre. Il n'y a ni ronde dans le quartier, ni milice, ni diffamation. Simplement les habitants qui se regroupent pour veiller les uns sur les autres et qui sont attentifs aux faits d'insécurité qui peuvent se produire sur le secteur.

Entraide et convivialité

Une plateforme de communication sécurisée permet aux voisins de partager des informations comme des dates de départ en vacances, des annonces... ou simplement pour faire mieux connaissance avec ses voisins.

En pratique

Un système gratuit d'alertes informe par SMS chaque inscrit dès qu'un danger potentiel est signalé par un voisin ou la police municipale.

Information et inscription (gratuite) sur le site www.voisinsvigilants.org

IDENTIFICATION OBLIGATOIRE DES CHATS DE COMPAGNIE

Pour lutter contre l'abandon des chats de compagnie, un décret permet désormais aux autorités de sanctionner les propriétaires n'ayant pas fait identifier leur chat **né après le 1er janvier 2012**, par puce ou par tatouage.

À noter qu'en cas de don et de vente, l'article L.2012-10 du Code rural stipule que la dépense pour l'identification par puce ou tatouage est à la charge du cédant.

Le risque : jusqu'à 750 euros d'amende.

« LONGUE VIE AUX OBJETS »

www.longuevieauxobjets.gouv.fr

Ce site a été créé par le ministère de la Transition écologique et solidaire et l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).

Le principe

En cas d'un quelconque dysfonctionnement ou défaut d'un appareil ou d'un meuble, **au lieu de vous en séparer et de le remplacer**, ce site vous met en contact avec des réparateurs chevronnés, grâce à la mise à disposition d'un annuaire en ligne.

Vous y trouverez aussi des conseils afin d'apprendre à **consommer autrement et réduire vos déchets**.

PRENONS SOIN DE NOTRE VILLAGE ET VIVONS ENSEMBLE

Quelques rappels sur des règles de vie simples à appliquer

ENTRETIEN des trottoirs

La commune rappelle à tous les Vuillafanais qu'ils sont dans l'obligation d'entretenir le trottoir longeant leur propriété et ce en toute saison.

Chaque propriétaire ou locataire est tenu de signaler à la mairie toute dégradation du trottoir afin que des travaux de réparation puissent être faits, car ceci relève de la responsabilité de la commune ou de la voirie.

Le saviez-vous ?

Sachez cependant que si un accident survient en raison d'un manque d'entretien du trottoir par le propriétaire ou locataire, ce dernier peut être poursuivi par la victime.

DÉPÔT SAUVAGE d'ordures et déchets de toute nature

Pour le respect de la vie en communauté et de l'environnement, les déchets ménagers doivent être déposés dans les bacs gris prévus à cet effet, les déchets recyclables dans les bacs jaunes, les industriels et encombrants en déchèterie.

Tout contrevenant s'expose à une contravention de 1 500 € (et 3 000 € en cas de récidive), d'après le code de voirie.

LE STATIONNEMENT

La commune a tracé un certain nombre d'emplacements de parking au centre du village, ceci en tenant compte des voies de circulation et des points de gêne voire de danger. Il est vivement demandé aux conducteurs de véhicules de bien vouloir respecter ces emplacements et ne pas se garer en-dehors.

Le saviez-vous ?

Un stationnement de plus de 7 jours consécutifs à la même place est considéré comme abusif selon le code de la route et est passible d'une contravention.

NOS AMIS LES CHIENS

Ils doivent eux aussi suivre des règles de vie en communauté simples pour respecter les Vuillafanais :

- >> ne pas errer sans son maître dans le village
- >> être tenu en laisse dans le village et sur les chemins de promenade
- >> ne pas laisser trace de ses déjections dans les rues, sur les trottoirs, les espaces verts, les lieux publics comme le stade, l'aire de jeux des enfants...

LE CALME DE LA CAMPAGNE

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés **qu'aux horaires suivants** :

- >> du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- >> le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30
- >> le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00

LE BRÛLAGE à l'air libre

Le brûlage à l'air libre de tous les déchets ménagers dont les déchets verts des ménages, est interdit par les règlements sanitaires départementaux.

Pourquoi ?

C'est une source d'émission importante de particules en suspension dans l'air, en raison d'une combustion imparfaite des résidus de végétaux. C'est nocif et en particulier pour les personnes les plus sensibles aux effets de la pollution atmosphérique.

Que faire de vos déchets verts ?

- >> le compostage
- >> le paillage
- >> la collecte en déchèterie

Plus d'info : DREAL Franche-Comté,
www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

LES SAPEURS-POMPIERS

Par l'Adjudant-Chef Tanguy HUOT-MARCHAND, Chef de Centre du CPI

Je profite de cette page pour faire le point sur 2020. Année très compliquée pour tout le monde.

Plusieurs confinements, des couvre-feux, des interdictions et des contraintes qui ont mis tout le monde en difficulté.

Pour nous, 2020 s'est achevée avec une centaine d'interventions sur les différentes communes qui nous sont confiées (Montgesoye, Lods, Vuillafans, Chateauxvieux) et nous sommes également intervenus sur Ormans, Mouthier ou encore Scy-en-Varais. Le secours à personne représente 80 % de nos sorties. Plusieurs interventions particulières nous ont mobilisés pour de la recherche de personnes, du secours en milieux périlleux, des inondations ou encore des feux de grande ampleur.

Malgré la COVID, l'ensemble du personnel est resté mobilisé et a donné le meilleur pour aider la population de la Vallée. La fin d'année fut un peu plus compliquée et le



Centre a enregistré plusieurs départs d'agents pour diverses raisons personnelle ou professionnelle. Notre section de JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers)

créée en 2019 avec les

Centres d'Ormans et d'Amancey se porte bien et nos trois jeunes qui y sont affectés travaillent bien et s'y épanouissent.

Je remercie la population pour les dons que nous avons reçus après la distribution des calendriers qui fut compliquée à organiser. L'Amicale et l'ensemble du personnel espèrent vous retrouver cette année à la course de côte et aux diverses manifestations qui étaient programmées en 2020 et que nous avons dû annuler.

CONTACT

Page Facebook :

@Sapeurs-Pompiers de Vuillafans

Au Centre, le 1^{er} dimanche du mois

A tout moment lorsque vous nous croisez !

Le Centre de Vuillafans recherche toujours des volontaires.

Âge minimum : 16 ans

Âge maximum : 55 ans

Aucune condition particulière n'est demandée, juste du temps à consacrer pour aider la population.



POINT SÉCURITÉ

Qu'est-ce qu'un Défibrillateur Automatisé Externe ?

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque.

Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.

Grâce à une assistance vocale, l'utilisateur du DAE est guidé pas à pas, du massage cardiaque au placement des électrodes. C'est le DAE qui fait le diagnostic et décide de la nécessité de choquer ou pas.

Toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge. Il est indispensable que **toute personne, témoin d'un arrêt cardiaque,**



Dans votre village, un défibrillateur est à disposition sur la Place Saint Vernier, contre le mur de l'église



initie la « chaîne de survie » formée des 4 maillons qui procurent aux victimes les meilleures chances de survie.

PROJET DE RESTRUCTURATION ET RÉNOVATION DE L'ANCIENNE MAIRIE ET SALLE D'ANIMATION

Projet majeur de ce mandat, la rénovation de ce bâtiment vieillissant, inadapté et gros consommateur d'énergie, a pour objectif premier une mise aux normes actuelles. Il utilisera pour sa restauration les techniques les plus innovantes en matière de chauffage, d'économie d'énergie et d'isolation. Il sera également équipé de moyens modernes de communication et de confort pour plus de convivialité.

Au-delà de l'aspect technique, ce projet de restructuration est destiné à maintenir la qualité de vie des habitants en améliorant l'offre déjà présente de soins par des professionnels de santé. La création de ce nouvel espace permettra également de redynamiser la vie scolaire et associative en manque de locaux actuellement.

Au final, cette infrastructure aura diverses fonctions au service du développement économique de Vuillafans et du bien-être de sa population, offrant aussi un environnement d'habitat complet et attrayant, avec l'espoir de favoriser la restauration de l'habitat du centre bourg.

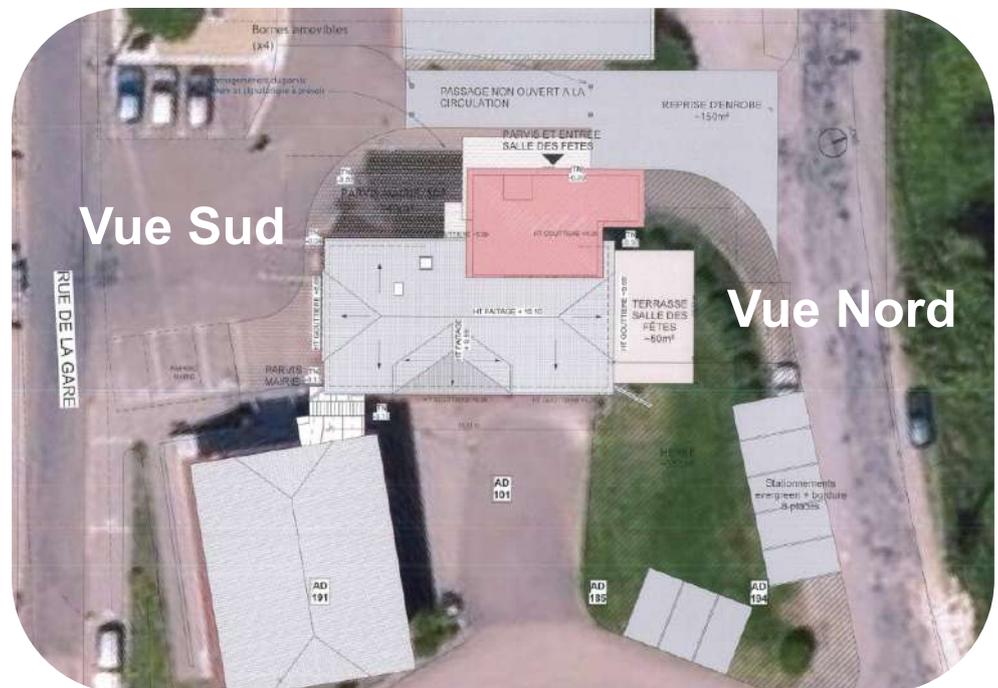
LE BÂTIMENT

Au rez-de-chaussée : la restructuration de la salle d'animation de 200 m², qui est fermée depuis deux ans, facilitera une vie associative locale en lien avec une vie sociale améliorée: sportive, culturelle, scolaire, publique et privée (course de côte, festivité dépassant le cadre local).

Au 1^{er} étage : 160 m² avec ascenseur et normes handicapées. Il y sera réalisé des locaux spécifiques et modulables en fonction de l'expression des besoins. L'objectif est de maintenir sur le site les deux médecins du village et ceux de la périphérie, qui se trouvent en situation précaire en raison de locaux insuffisants. Une

infirmière a également manifesté son intention de rejoindre ce « pôle médical » et aurait donc sa place dans le nouveau bâtiment.

Cette dynamique de création d'un « pôle médical » ne pourra que stimuler l'avenir du village et de ses environs eu égard à leur territoire d'exercice : la haute vallée, les plateaux adjacents et l'hôpital de proximité à Ornans. Nous connaissons tous les difficultés de « recrutement » en milieu rural des professionnels de santé et nous savons tous que leur présence est indispensable à l'amélioration de la qualité de vie et à la stimulation économique du milieu rural. Nous avons retenu aussi la possibilité



d'ouvrir l'espace du 1^{er} étage à d'autres praticiens ou paramédicaux.

Ce projet s'élève à 740 000,00 euros hors taxes, il est cofinancé à hauteur d'environ 70 % par les institutions (Etat, Région, Département, SYDED*).

*Syndicat Mixte d'Energies du Doubs

« La réhabilitation de ce bâtiment devient une nécessité pour le conseil municipal »

Vue Sud



Vue Nord



EN RÉSUMÉ

Ce projet de restructuration de l'ancienne salle d'animation favorisera :

- >> **L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS** et des environs, en permettant le maintien à domicile des plus fragiles
- >> **LA PÉRÉNISATION et DE L'OFFRE MÉDICALE**, avec pour objectif de développer cette offre et combattre la désertification des services dans nos territoires ruraux

LA GAULE VUILLAFANAISE 2020

Année inédite, année confinement, année COVID, tout est dit

Mise à part notre assemblée générale du 8 février, nos conseils d'administration par courriel, notre rencontre avec le conseil municipal de Vuillafans et le comptage de notre ruisseau de Vergetolle, les activités de notre association se sont pratiquement arrêtées le 17 mars, deux jours après l'ouverture de la pêche, jour du premier confinement...

Et, hélas, notre école de pêche, avec l'accord des parents des jeunes pêcheurs, a été mise en sommeil.

Cependant nous souhaitons vous informer de l'état de notre Loue, de sa faune et sa flore

Une étude commencée en juillet 2012 prenant fin avec la publication de la synthèse grand public en février 2020, réalisée par le laboratoire Chrono-Environnement de l'Université de Franche-Comté, cofinancée par la région Bourgogne-Franche-Comté, le département du Doubs et l'agence de l'eau, intitulée « Étude de l'état de santé des rivières karstiques en relation avec les pressions anthropiques sur leurs bassins versants », confirme ce que nous savions depuis longtemps.

Voici un très court extrait :

« L'intensification de l'agriculture : cause N°1 de la dégradation des rivières selon une longue étude scientifique franc-comtoise.

Les objectifs de ce travail, mené sur la Loue en tant que cours d'eau caractéristique et représentatif des

rivières karstiques, étaient de définir l'état de la rivière, d'identifier les contaminants présents et de hiérarchiser leurs impacts.

Les dysfonctionnements ont évidemment été vérifiés, constatés. La biodiversité s'effondre, chiffres à l'appui :

Moins de poissons : de l'ordre de 50 à 80 %,

Moins d'espèces d'éphémères, de plécoptères, et de trichoptères : de l'ordre de 25 à 50 %,

Baisse de la quantité d'éphémères, de plécoptères, et de trichoptères et d'autres organismes aquatiques consommateurs de végétaux souffre : de l'ordre de 50 à 80 %,

D'importants développements algaux colmatant les fonds,

Densification des herbiers. »



Constat affligeant

Mais que dire aussi :

- des poubelles jetées dans notre rivière,

- d'une piscine alimentée directement par les eaux d'un ruisseau pépinière, eaux traitées par des pastilles de chlore et rejetées directement dans ce même ruisseau !!

C'est affligeant aussi.

Et pourtant La Loue est belle en toute saison et elle vous « appartient ».



Nous vous présentons nos meilleurs vœux halieutiques et espérons que vous resterez tous en bonne santé. Il est temps que la sérénité revienne, que le soleil brille dans nos têtes, que les masques tombent et les sourires reviennent.

Très bonne année 2021

La Gaule Vuillafanaise
2 avenue de la Gare 25840 Vuillafans
lagaulevuillafanaise@sfr.fr
aappma.lagaulevuillafanaise1@gmail.com

AICA de Vuillafans-Chateauvieux

Par Patrick Chanussot, Président

Le monde de la chasse n'a pas échappé au confinement et aux restrictions sanitaires, nous avons dû nous adapter. Nous avons pu reprendre après 4 semaines d'arrêt, en respectant la distanciation, le port de masque, l'interdiction de rentrer dans la cabane. Nous avons dû supprimer les instants de convivialité en fin de chasse. Toutes ces dispositions ont permis de continuer notre activité dans le but de réguler les populations de sangliers et chevreuils.

En 2020, la population de sangliers est nettement plus faible, et les dégâts peu nombreux. De ce fait, seul 10 sangliers seront prélevés sur le territoire. La bonne gestion du chevreuil des années précédentes a permis une augmentation de ceux-ci. Mais nous maintenons la surveillance des divers secteurs qui n'ont pas tous le même degré de croissance.

Également, nous avons pu observer à plusieurs reprises des cerfs. Notre biotope est favorable à leur développement. Nous pourrions bientôt entendre leur puissant brame.

Enfin, nous avons terminé l'année dans la tristesse, avec la perte de deux piliers de notre AICA : Michel Minary est décédé en mars et Guy Jeanningros en décembre. Nous leur rendons hommage en fin de ce bulletin.



Photo issue du site www.rustica.fr - *Le brame du cerf : la symphonie de l'automne*

LA GESTION PASTORALE des coteaux de Vuillafans-Echevannes

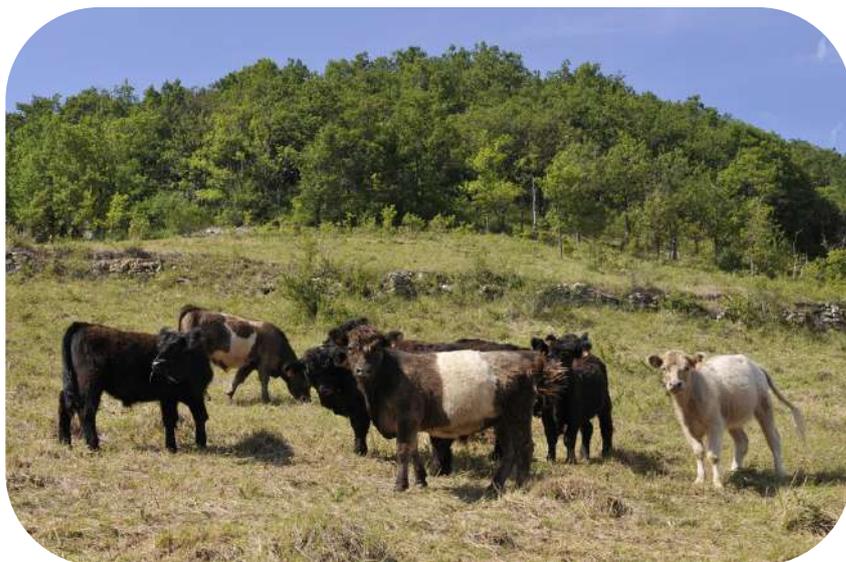
Les coteaux de Vuillafans et Echevannes constituent un site d'intérêt paysager majeur dans la vallée de la Loue qui abrite des pelouses sèches très riches pour la faune et la flore.

Ces anciens coteaux viticoles sont occupés par un foncier très morcelé qui correspond aux anciennes parcelles de vignes. Du fait de la fragmentation des terrains, mais également des fortes pentes et difficultés d'accès, ils ont été laissés à l'abandon depuis de nombreuses années et tendent à s'enfricher et retourner progressivement vers la forêt.

Afin de préserver les pelouses sèches et l'ouverture du paysage, une Association Foncière Pastorale (AFP) qui réunit 400 propriétaires sur 90 ha a été créée en 2016.

L'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue (animateur Natura 2000), le Département du Doubs et le Conservatoire

d'espaces naturels de Franche-Comté, travaillent en partenariat avec l'AFP et les communes de Vuillafans et d'Echevannes afin de mettre en place un pâturage conservatoire permettant la restauration et l'entretien de ce site.



Tournez svp >>

« Depuis 2019 le troupeau constitué de 10 bovins Galloway et 5 chevaux Konik Polski du Conservatoire d'espaces naturels est présent chaque année en période estivale »



Pour tout renseignement :

EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue
Emmanuel CRETIN
Chargé de mission Natura 2000
e.cretin@eaudoubssloue.fr
03.81.57.21.55
www.eaudoubssloue.fr

Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté
Bertrand COTTE
Chargé de missions
bertrand.cotte@cen-franchecomte.org
03.81.53.97.79
www.cen-franchecomte.org

Comme ces terrains très difficiles ne se prêtaient plus à une valorisation agricole, il a été décidé de mettre sur pied un troupeau conservatoire constitués de bovins et de chevaux rustiques, dédié au pâturage et à l'entretien des coteaux.

C'est ainsi que depuis 2019 le troupeau constitué de 10 bovins Galloway et 5 chevaux Konik Polski du Conservatoire d'espaces naturels est présent chaque année en période estivale.

En 2019 et 2020 le troupeau a pâture au lieu-dit « La Chenoz ». Les animaux sont conduits sous la garde des techniciens du Conservatoire en rotation sur des parcs mobiles électrifiés de 2 à 3 ha sur une période allant de mai à septembre. Un système de tuyaux et de bacs a été installé afin d'abreuver les animaux depuis le réseau d'eau potable d'Echevannes.

L'expérience est un succès puisque les races rustiques qui ont été choi-

sies se sont bien adaptées aux fortes pentes et ont permis une bonne consommation à la fois de l'importante litière d'herbes sèches qui s'était accumulée au fil des années et des ligneux (trembles, chênes, cornouillers, prunelliers). Les résultats sont bien visibles de près comme de loin sur les coteaux.

En 2021, le pâturage sera étendu à deux nouveaux secteurs, au lieu-dit « Croux » sur la commune de Vuillafans, en surplomb des vignes, et au lieu-dit « Les Doues » sur la commune d'Echevannes à proximité de la tribune de la course de côte. Le troupeau y pâturera de mars à fin juillet 2021. Des travaux d'équipements pastoraux (abreuvement, parc de contention, clôture) seront réalisés préalablement sur ces deux sites au mois de février.

SYNDICAT SCOLAIRE DE LA HAUTE VALLÉE DE LA LOUE

La pandémie n'aura pas seulement eu un impact économique, mais elle a également considérablement modifié notre système éducatif.

A cause d'elle, l'école a dû innover :

- D'abord, une école sans élèves à l'instauration du confinement national : nos enseignants ont fait preuve d'un grand professionnalisme en utilisant leur ordinateur personnel pour ne pas rompre le lien avec leurs élèves, et en dispensant un enseignement à distance de qualité. Bravo à eux.
- Une école à effectif réduit à partir du 11 mai : seuls les élèves en difficulté et prioritaires (selon la profession des parents), étaient accueillis en classe. L'école de Montgesoye est restée fermée.

Il a fallu mettre en place un protocole sanitaire strict afin de limiter la propagation du virus. Les élèves non présents continuaient de recevoir un enseignement à distance. Là aussi, nos professeurs méritent notre reconnaissance, car ils devaient à la fois assurer un enseignement en présentiel et un autre en distanciel.

- Nous avons eu la surprise de recevoir la visite de l'Inspecteur d'Académie, Monsieur Durand, accompagné de Madame Ottmann, Inspectrice de la circonscription car nous faisons partie des rares écoles qui ont accepté de recevoir des élèves. Ils ont été très satisfaits des mesures prises, et ont félicité enseignants et municipalités pour leurs efforts permettant ainsi la reprise de la scolarité.
- Une école à mi-temps le 2 juin : les enfants des familles volontaires étaient deux jours en classe avec leur maître, et deux jours à la maison avec du travail à distance.
- Et enfin, le 25 juin, avec un retour de tous les élèves, en respectant autant que possible le protocole sanitaire.



A cause de la pandémie, l'école a dû innover.

Depuis la rentrée de septembre, aucune contamination n'est à déclarer dans les écoles.

En bref

Les municipalités récemment élues ont nommé deux délégués titulaires et deux suppléants au SSHVL. Le bureau a donc été renouvelé lors de notre première réunion de conseil syndical fin juillet.

Huit membres titulaires sont en effet nécessaires pour gérer le Syndicat Scolaire, mandaté par les quatre communes de Vuillafans, Mouthier Haute-Pierre, Lods et Montgesoye.

Depuis la rentrée de septembre, élèves et enseignants portent le masque. Seuls les élèves de maternelle en sont dispensés. Le protocole sanitaire est toujours en vigueur, ce qui complexifie la tâche du personnel, enseignants, ATSEM et agents d'entretien.

Nous remercions nos agents, Mesdames Bataillard, Chanusot et Girardet, qui adaptent leur emploi du temps afin de pouvoir désinfecter les locaux. A ce jour, nous n'avons pas constaté de contaminations.

En ce début d'année scolaire, 138 élèves fréquentent notre école intercommunale.

L'école de Montgesoye accueille 21 élèves en CE2/CM1 avec M. Borella, et 22 élèves en CM1/CM2, avec Mme Dordor-Labigand.

Les élèves plus petits sont scolarisés à Vuillafans, 27 PS et MS avec Mme Ducret, 25 MS/GS avec Mme Henriot, 21 CP/CE1 avec Mme Huertas, 22 CE1/CE2 avec Mme Debois.

M. Borella, le Directeur, est remplacé le vendredi par Mme Magnenet, afin de gérer les tâches administratives. Il est donc plus disponible ce jour-là pour toutes questions relatives à l'école.

Cantine

Les demandes de restauration scolaire ont augmenté, obligeant parfois à refuser certaines réservations tardives : les locaux ne nous permettent pas d'accueillir plus de 50 élèves, dont 20 maternelles.

Il a été envisagé de doubler le service, d'embaucher une personne supplémentaire afin de respecter le taux minimum d'encadrement, et d'augmenter de 0,37 € le forfait de midi.

Comme le second confinement a fait de nouveau chuter les demandes d'accueil à la cantine, cette mesure a été pour l'instant suspendue.



Investissements

A Montgesoye, une rampe d'accès pour handicapés a été réalisée par l'entreprise GIGOULEY, afin d'être en conformité avec la législation.

Nous avons acheté 6 tablettes numériques et 2 ordinateurs portables. Nous attendons la subvention promise pour compléter ce matériel informatique, car il semble important de familiariser nos élèves à l'utilisation de ces outils si indispensables notamment à l'enseignement à distance.

« J'espère que l'année 2021 verra disparaître ce virus, afin que notre école puisse à nouveau transmettre les valeurs de bien vivre ensemble sans ces mesures barrières qui pénalisent nos contacts sociaux et masquent nos expressions qui font la richesse de notre humanité. »

Sylvie Baverel, Présidente

Sécurité des enfants à Vuillafans



Un zébra a été tracé pour signaler le stationnement du bus scolaire sur la rue principale, dans le sens Besançon-Pontarlier.



AVANT / APRES - Les barrières de sécurité pour les piétons étaient endommagées et trop basses : elles ont été remplacées.



LES P'TITS LOUE

L'Association de Parents d'Élèves organise tout au long de l'année des événements pour récolter des fonds afin de financer des sorties et du matériel aux enfants de l'école.

Cette année 2020 a été très particulière pour tous et l'association de Parents d'Élèves a dû s'adapter au mieux pour continuer d'accompagner les enfants et leurs enseignants dans leurs projets.

Le début d'année a donc été très calme et notre kermesse annuelle ainsi que le loto ont dû être annulés. Pour Noël 2020, nous avons organisé une grande

vente de chocolats de fêtes qui a rencontré un énorme succès ! Le dernier jour avant les vacances de Noël, le Père-Noël est passé rencontrer les enfants en leur apportant des friandises que nous avons pu financer avec l'aide du PROXI de Vuillafans, que nous remercions.

Pour cette année à venir nous avons de nombreux projets. Les enfants participent à un spectacle de Comédie Musicale avec l'Allée des Cerisiers pour lequel nous pouvons financer notamment les différents bus pour les répétitions des enfants.



Gros succès de la vente de chocolats de Noël pour l'association !

Les actions à venir pour l'année 2021 dépendront bien sûr des conditions sanitaires mais nous ferons au mieux pour les enfants de l'école.

Nous vous souhaitons à tous une excellente année 2021 !

« Si vous avez des idées, elles sont toujours les bienvenues ! »

Nouveau bureau de l'association :

Présidente, Déborah MATHIEU
Secrétaire, Laure HENRY
Trésorière, Véronique BERTIN

Contactez-nous :

Page Facebook: Les P'tits Loue
Email : asso.ape.lesptitsloue@gmail.com



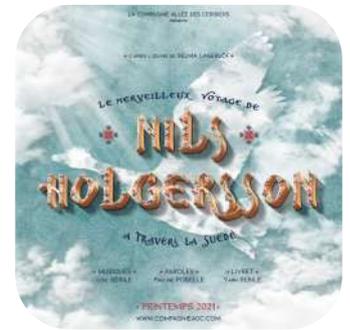
Cette année, les enfants participent à un spectacle de comédie musicale avec la compagnie Vuillafanaise Allée des Cerisiers.

Découvrez le Le Merveilleux Voyage de Nils Holgersson à travers la Suède...



LE MERVEILLEUX VOYAGE DES ENFANTS de l'École de la Haute Vallée de la Loue

Yann Sébile nous raconte comment la compagnie Allée des Cerisiers a embarqué les enfants de l'école de la Haute Vallée de la Loue dans cette aventure musicale dépayssante.



Le Merveilleux Voyage de Nils Holgersson à travers la Suède est un spectacle musical inspiré du célèbre roman suédois écrit par Selma Lagerlöf en 1906.

Accompagnez Nils dans son étonnant périple à dos d'oies ! Nils Holgersson a trois passions : manger, dormir et faire de sales farces. Ce qui n'est pas vraiment du goût de son entourage. Sauf qu'on

passé beaucoup de choses à un si mignon petit garçon ! Nils va toutefois un jour tenter la farce de trop... et se retrouver puni par un lutin qui va le faire rétrécir mais aussi lui donner le don de parler aux animaux... C'est ainsi que le pauvre Nils, voulant empêcher le jars de la basse-cour de rejoindre un vol migratoire d'oies sauvages,

va se retrouver attaché à son cou, et parcourir toute la Suède.

Un voyage émaillé de mille aventures, qui fera de lui un petit garçon profondément différent de ce qu'il était avec ce périple...



Les premières représentations se feront au printemps 2021 en Franche-Comté, plus précisément dans la Vallée de la Loue (Ornans le 30 mars) ainsi qu'à Besançon (Grand Kursaal le 02 avril).

Le format de cette nouvelle création française est particulier puisqu'il réunira environ 120 enfants issus de l'École de la Haute Vallée de la Loue, 20 musiciens et 6 comédiens chanteurs issus de l'équipe pédagogique de la Compagnie Allée des Cerisiers !

Depuis le mois de septembre dernier, Loïc Sebile et Pauline Pobelle de la Compagnie AdC interviennent en collaboration avec l'équipe péda-

gogique afin de présenter le conte aux élèves, leur apprendre les chansons et leur faire comprendre l'enjeu de la préparation d'un spectacle.

Ce projet réunit l'équipe pédagogique de l'École de la Haute Vallée de la Loue, son directeur Jean-Sébastien Borella, l'Association des parents d'élèves ainsi que Fam'Est Habillage de Vuillafans, qui habillera tous les enfants, et Les P'tites Créas de Deborah, qui se chargera du flochage des costumes. L'ensemble est soutenu par la commune de Vuillafans ainsi que par la Communauté de Communes Loue Lison.

Suivez-les !

www.compagnieadc.com
Facebook : Cie Allée des Cerisiers
Instagram : compagnie_adc
Tél : 06.08.74.57.94
adc.comediemusicale@gmail.com

CLUB TOURISME & LOISIRS

Par Célestin CATTANÉO, Président

Avec le virus notre club comme toute la population a vécu une année très particulière et nous n'avons pu fonctionner que par intermittence avec très peu de réunions et les principales manifestations annulées.

Fêtes et animation

L'habituelle fête du printemps fut stoppée net par le virus. Le Minion (personnage de BD) qui devait servir de modèle resta à l'état d'ébauche et le matériel préparé fut rentré pour des jours meilleurs.

Le vide-greniers dut être annulé et le repas, le bal et le feu d'artifice du 14 juillet subirent le même sort.



Théâtre du 29 février

En cette fin d'hiver, la troupe **Le Gim** de Besançon nous a présenté une séance de théâtre d'improvisation.

Cette première pour notre village avait drainé de nombreux spectateurs avec la famille Robbe au grand complet venue assister à cette représentation préparée et exécutée en partie par certains membres de leur famille.

En tenue de gymnastes les acteurs attendaient de pied ferme les propositions de la salle. Tour à tour furent abordés : la pêche et la rivière, le mariage et le divorce, l'amour et la tromperie... et même les élections qui s'annonçaient quelques semaines plus tard !

S'adapter et traiter immédiatement les thèmes abordés, demandait une souplesse et une vivacité d'esprit assez remarquables qui enchantèrent la salle qui ne ménageait pas ses applaudissements ou riant de bon cœur.

Il est à souhaiter que cette expérience soit renouvelée.

Le fleurissement du village

Maisons primées : Petitjean Louis, Pourchet Guy, Souvet Laurence, Rouzeau Didier

Cours/jardin : Mairot Denis, Voisin René, Poulain Alain

Balcons : Piguët Gérard, Andréani Pascal, Poirot Daniel, Dordor Léon

Façades : Caria-Luppi Aldina, Anne-Marie Fagot, Cardeur Bernard

L'année anormalement sèche et chaude nécessita un suivi régulier et un arrosage quotidien des plantes qui ne furent malheureusement pas toujours possibles avec les interdictions imposées.

Félicitations à toutes et tous pour avoir souvent maintenu les plantations et massifs en bon état.

Nous espérons que le virus nous permettra d'organiser notre habituelle remise des prix.



Bibliothèque

Elle a été transférée dans l'ancienne salle du Champ de Mars pour l'instant. Elle reste fermée en raison du coronavirus.

En attendant, vous pouvez continuer à utiliser la boîte à livres contre le mur du PROXI. Des échanges s'y font régulièrement. Pensez à désinfecter les mains et les documents à chaque passage.

Nous remercions tous les généreux donateurs anonymes.

Illuminations de Noël

Les difficultés de se réunir et de se déplacer nous ont obligé à limiter les réalisations.

Pas de grand sapin dressé sur la place. Pas d'épicéas fournis par la commune de Voires devant les devantures des commerces. Nous avons de justesse offert un arbre aux écoles.

Heureusement la nacelle nous a permis d'installer nos motifs lumineux à travers le village avec l'aide du maire, de ses adjoints et des employés municipaux que le confinement touchait moins.

Bravo à Eric pour l'habillage judicieux de la cabane des ours emplies de cadeaux.

Sentiers et randonnée

Ici encore l'année a été particulière. Avec trop de vent, trop d'arbres secs et trop de casse ; l'accès à la forêt a d'abord été longtemps interdit ou le confinement présent. Heureusement en jouant sur les dates hors confinement et avec beaucoup de bonnes volontés, nous avons réussi à dégager et maintenir un bon balisage pour relier notre camping à tous nos sentiers. Les marcheurs ont pu facilement se diriger vers les sites ou les panoramas les plus intéressants de Vuillafans, Châteaueux, Montgesoye, Lods, Longeville et Echevannes.

Heureusement que Bernard et son 4X4, Christian et Bernardette, Daniel et Joseph, Sylvie et Patrick, Paul et bien d'autres sont toujours présents quand Jacqueline et Célestin sont débordés.

L'accès à la source bleue et la montée vers Châteaueux ont été rétablis. Le repositionnement du panneau à l'entrée d'Echevannes a empêché que les promeneurs continuent de s'égarer.

Je souligne particulièrement l'entretien régulier des chasseurs qui gardent les sentiers ouverts.

Nous avons commencé le nettoyage et le débroussaillage des bancs disséminés sur les chemins de la commune mais nous n'avons pas eu le temps de changer les lames détériorées et de les recouvrir d'une nouvelle couche de lasure. Tout sera à reprendre à la belle saison si les sorties sont possibles.



Échange des savoirs, peinture



Coucher de soleil, aquarelle, par Edwige

Ces dames aiment bien se retrouver, se conseiller, se passer leurs trouvailles pour que toutes progressent au fil des mois et des années. Les résultats sont spectaculaires, les progrès visibles et des prix viennent récompenser les sujets les plus réussis.

Le groupe emmené par Arlette, devant les difficultés à se réunir, a choisi d'attendre des jours meilleurs.

Pétanque

Dès mars nous avons mis le terrain en état en le désherbant à la pioche, en nettoyant les bords à la débroussailleuse, élaguant les pousses des tilleuls naissantes. Nous pensions déjà aux belles parties futures... que nous n'avons jamais pu organiser. Heureusement nous n'avions pas travaillé pour rien.

Quelques rares familles ou des vacanciers téméraires utilisèrent malgré tout le terrain.

A l'automne, nous avons constaté qu'un des poteaux de l'abri pétanque devait être changé. Cette réparation enfin effectuée nous devons repeindre au printemps l'ensemble du poutrage qui commence à accuser ses trente ans.

Tennis

Dès mars le terrain a été démoussé et remis en état pour la nouvelle saison. Des contacts ont été établis avec le Tennis Club d'Ornans pour relancer une école de formation pour jeunes ...et moins jeunes. Et le COVID est arrivé !

Bilan de l'année : cinq personnes seulement licenciées et quinze heures de location du court par des vacanciers !

Que nous réserve 2021 ? Si le contexte sanitaire nous le permet, nous reprendrons notre projet de stages de tennis pour la belle saison.

Culture et syndicat d'initiative

Vie du peintre Niklaus Manuel Deutsch, peintre des tableaux de notre église



Self-portrait of Niklaus Manuel, c. 1515

D'après l'historien d'art Conrad André Beerli, Niklaus Manuel est né vers 1484 (et mort en 1530), il fait partie de la corporation des tanneurs, avant de s'en aller chercher fortune dans les guerres d'Italie. Nombreux alors sont ceux qui s'engagent dans ce que les Suisses nomment le « service étranger ». Leurs armées de paysans-soldats, maniant la longue pique ou la hallebarde en formation carrée inspirée de la phalange macédonienne, font merveille sur les champs de bataille depuis que, en 1476 puis en 1477, ils ont mis en déroute l'armée de chevaliers de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne.

En 1499, ces insolents va-nu-pieds mettent en pièces les lansquenets de l'empereur d'Autriche Maximilien 1^{er}, assurant l'indépendance de leur confédération. Dès lors, les puissances d'Europe savent qu'on ne peut mener une guerre sans ces mercenaires.

En 1499, ces insolents va-nu-pieds mettent en pièces les lansquenets de l'empereur d'Autriche Maximilien 1^{er}, assurant l'indépendance de leur confédération. Dès lors, les puissances d'Europe savent qu'on ne peut mener une guerre sans ces mercenaires.

Depuis, ils se vendent au plus offrant. Pour les Bernois, c'est généralement le roi de France, François 1^{er} qui l'emporte. Après Marignan, il a proposé aux Suisses une « paix perpétuelle », qui lui permet surtout de les recruter à loisir, et dont eux retirent une jolie fortune, comptant pour un tiers des revenus annuels de la ville.

Quand, en 1516, le roi de France demande 6 000 mercenaires aux cantons suisses qui lui sont alliés, ils sont 12 000 à se présenter. Parmi eux, Niklaus Manuel Deutsch qui participe à la campagne de Lombardie.

A son retour, il reçoit la commande d'une Danse des morts, pour le mur du cimetière du couvent des dominicains de Berne. La fresque, aujourd'hui disparue, n'est connue que par une aquarelle postérieure, réalisée au XVII^e siècle, peu avant sa destruction. De plus de 100 mètres de long, elle représentait des morts, figurés par des squelettes, entraînant dans une danse macabre les vivants vers leur tombeau : 46 figures en tout, représentant tous les différents états de la société, de l'empereur au mendiant, du pape à la prostituée, marchant vers leur mort. L'ultime figure, qui clôt la sarabande, est celle du peintre.

Le massacre de trop

Il s'est représenté de profil, vêtu du costume voyant qu'affectionnaient alors les mercenaires, peignant le turban d'un des autres personnages de la fresque. La mort lui dit, dans une inscription qui souligne le dessin : « Manuel, tu as peint sur ce mur la figure de chacun, maintenant, quoi que tu inventes, tu dois mourir. »

En attendant, il faut bien vivre. L'artiste Niklaus Manuel doit être mal payé, puisqu'il sollicite de la municipalité une charge d'huissier ; « J'ai plusieurs enfants, écrit-il aux édiles chargés du recrutement, je voudrais les élever honorablement, mais à cela mon métier ne peut suffire, de sorte que je dois servir des maîtres étrangers... »

Sa candidature n'étant pas retenue, il peint encore quelques tableaux d'autel pour la collégiale Saint-Vincent de Berne, et reprend du service chez les mercenaires.

C'est la sixième guerre d'Italie, qui verra le massacre de Novare (la population est tuée par les Suisses) à la bataille dite de « la Bicoque ». Niklaus Manuel y est légèrement blessé à la main.

Les Suisses, impétueux, ont attaqué sans préparation d'artillerie. Retranchés dans un fossé, les lansquenets allemands les ont décimés (on a estimé les pertes à 4 000 hommes).

Dans un de ses textes, Niklaus Manuel tente de transformer la défaite en victoire, morale tout du moins : « Nous vous avons trouvés enfin, bien à l'aise dans vos fossés, néanmoins nous vous avons assaillis ; les boulets tombaient dru comme grêle, néanmoins je crois, parbleu, que vous ne vous n'en meniez pas large. »

Conrad André Beerli, s'excuse de la verve des propos du mercenaire. Pour qui cette hécatombe en est une de trop. Elle l'oblige à la réflexion :

« Il faudrait être une statue de bois pour ne pas s'émouvoir de la grande guerre et des calamités qui règnent en tous pays, et dans la chrétienté surtout. »

Il lui faut un coupable, Niklaus Manuel le trouve ; « **Toute la guerre actuelle provient du pape !** » Et d'ajouter : « S'il continue à mener pareille guerre, en dix ans il aura détruit le monde, et en aura fait un désert. Ô Seigneur, il s'est nommé lui-même un dieu, Il a fait violence aux chrétiens, piétine sans vergogne l'Evangile ; il vend la grâce et la miséricorde pour de l'argent... »

Il fait une allusion limpide aux indulgences, que la papauté vendait aux croyants soucieux d'échapper au purgatoire. C'est à cause d'elles que Luther s'est révolté.

Manuel va, comme de nombreux Suisses alors, rejoindre les rangs de ceux qu'on ne nomme pas encore les protestants.

Il prend pour cela la plume : dans **Traum (le rêve)**, le pape défunt est expédié aux enfers par Saint Pierre, mais le diable le renvoie promptement sur terre « où il fait œuvre si utile... »

Niklaus Manuel délaisse bientôt aussi le pinceau. Un des derniers dessins qu'on lui connaisse, en 1527, représente le roi Josias détruisant les idoles.

L'année suivante le conseil de Berne passé à la **Réforme** ordonne la destruction **des statues et des images** dans les églises comme chez les particuliers. Nommé banneret (responsable militaire), il applique la mesure sans état d'âme même à ses propres œuvres.

Heureusement certaines survécurent. C'est le cas de celles qu'ils avaient réalisées pour l'église de notre village vers 1515 et dont nous pouvons admirer les quatre tableaux accrochés dans le chœur.

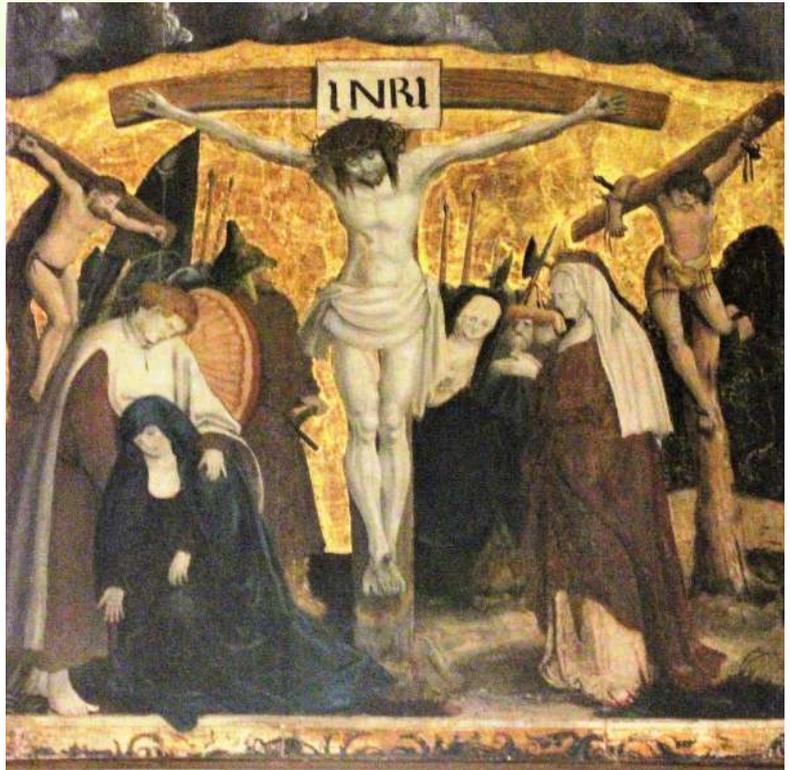
Le calvaire ci-contre nous pose un problème particulier.

Le dessin du bas du calvaire est identique à celui de la planche sur laquelle est peinte une tête (voir ci-dessous). Cette planche porte la date 1702 qui est l'année où le retable actuel de l'église a été réalisé !

Cette planche a été visiblement découpée.

Faisait-elle partie d'un tableau ou d'une œuvre plus grande retaillée en 1702 ?

Nous avons questionné le musée et l'université de Berne spécialistes de Niklaus Manuel Deutsch. Pour l'instant, ils n'ont pas pu nous fournir de réponse, pas plus que les affaires culturelles franc-comtoises également interrogées.



Journées du patrimoine - 20 septembre

La visite commentée de l'église a attiré de nombreux visiteurs.

L'obligation de porter le masque et de se laver les mains au gel hydroalcoolique ne posèrent aucun problème et chacun prit bien soin de respecter les consignes d'écartement tout au long de la visite. Tous furent enchantés de la richesse des décors, de la beauté et de la diversité du mobilier pour une église de village ; ils furent très surpris par les modifications du monument liées à l'histoire compliquée de notre commune.

Quelques personnes regrettèrent de ne pouvoir accéder au clocher et à la charpente mais les conditions sanitaires rendaient ces souhaits impossibles. D'ailleurs le guide, M. Cattaneo, forcé de hausser le ton avec le masque, perdait peu à peu la voix.



A.G. Club Tourisme et Loisirs du 7 mars 2020

Responsables des sections

Pétanque

Stéphane Merel (2022)
Damien Bole (2024)
David Gasser (2022)
Bruno Andréani (2024)

Gymnastique

Curie Danièle (2026)
Maryse Comte (2022)
Jacqueline Cattaneo (2022)

Animations et fêtes

Michel Bourquin (2026)
Jean Claudet (2024)
Isabelle Gasser/Bize (2026)
Joël Eme (2024)
Daniel Poirot (2022)
Loïc Sebile (2024)
Claude Poirot (2024)
Jacqueline Thourin (2022)

Culture, communication, histoire, tourisme

Célestin Cattaneo (2024)
Christian Larque (2022)
Gérard Quété, Maire au 07.03.20

Echange de savoirs, peinture

Andrée Renaud (2024)
Arlette Mairot (2022)
Sylvie Perret-Gentil (2024)

Sentiers

Jacqueline Cattaneo (2022)
Bernard Wozny (2022)
Christian Bernard (2024)

Tennis

Françoise Fagot (2026)
Claude Curie (2024)
Anne-Lise Boesinger (2026)

BUREAU

Président : Célestin Cattaneo
1^{ère} Vice-présidente : Sylvie Perret-Gentil
2^{ème} Vice-président : Jean Claudet
Trésorier : Bernard Wozny
Trésorier-adjoint : Isabelle Gasser-Bize
Secrétaire : Françoise Fagot
Secrétaire adjoint : Stéphane Merel



Historique sur Vuillafans

Nous avons entrepris de compléter l'essai sur Vuillafans que nous avons réalisé en 1980.

Nous nous appuyons sur de nombreux documents, archives et photographies.

Mais comme cette année nous sommes obligés de travailler chacun de notre côté, nous n'avancons pas très vite et nous avons du mal à bien nous coordonner.

Apprenons à être patients.

Message du président

Le 3 mars nous avons déploré le décès de Michel Minary, l'un des membres les plus actifs de notre comité des fêtes. Il avait bien mérité la gerbe et la minute de silence que nous lui avons dédiées.

Depuis, Michel Bourquin et Claude Poirot ont été touchés gravement par la maladie. Souhaitons-leur une complète guérison.

Nous sommes heureux de compter plusieurs nouveaux membres qui nous aideront à l'avenir pour pérenniser nos manifestations, nous enrichir de nouvelles idées et même peut-être relancer la gymnastique.

Souhaitons vivement que l'année qui s'annonce verra la disparition du coronavirus et le retour d'une vie normale avec beaucoup d'activités pleinement réussies.

Meilleurs vœux à tous !

Pour contacter le CTL : celestin.cattaneo@orange.fr

Le saviez-vous?

Le Club Tourisme et Loisirs existe depuis 1982 !

Le CTL a sa page sur Facebook : @Club Tourisme et Loisirs de Vuillafans - CTL.

CLUB DES ANCIENS

Par Michel Guillin, Président

Le club reprend le 9 janvier 2020.

Le président souhaite aux présents ses meilleurs vœux de bonheur, de joie et d'amitié.

Le 16 janvier, tirage des rois avec pâtisserie Bordas.

Grenouilles à Montford le 5 mars, avec 50 personnes de tous les clubs. Le mot d'accueil a été lu par la présidente d'Ornans et elle a excusé le président de secteur absent pour maladie.

Le 9 mars, réunion des présidents de secteur à Chazeule, où chacun se présente et propose ses activités de loisir sur Montbéliard, Besançon, Pontarlier et tous les clubs alentour. Réunion très positive.

Le 13 mars, déclaration du COVID 19, tout est arrêté.

Le 26 mai était prévu un voyage à Yvoire avec le club de Merey-sous-Montrond, nous étions inscrits avec 12 personnes du club et une de Montgesoyes, pour la somme de 100,00 € tout compris.

Pour la fête des mères, le président a écrit un message à toutes les dames du club pour leur souhaiter une bonne fête.

Quelle année ! Tout notre programme 2020 a été annulé, tout s'est arrêté...

Nous devons reprendre le club le 24 septembre : « pandémie ». Après entretien avec Monsieur le maire de Vuillafans, il a été convenu que la reprise est annulée, sur décision de la préfecture. J'ai donc accepté ces consignes sanitaires et j'ai envoyé un courrier à tous les adhérents.

En attendant, prenez bien soin de vous et de vos proches.

Votre président et la trésorière vous présentent leurs meilleurs vœux.

Michel Guillin et Nicole Beardsley

VIE DE LA PAROISSE

Par Chantal Robbe

2020 a vu le départ du Père Benoît Decreuse, curé de notre paroisse depuis 2003. Sa mission va s'étendre en 2009 à la paroisse d'Amancey et à celle des Quatre Monts en 2014. Nous retiendrons de lui son contact facile, sa simplicité, sa disponibilité, son engagement auprès des jeunes et ses passions : spéléo – camps.

Merci Benoît et bonne continuation dans vos nouvelles paroisses Frasné et Levier.

Bienvenue au Père Théo qui lui succède ; bien connu de tous il est depuis 2010 à Notre Dame du Chêne avec trois missionnaires de la Salette, Donald, Gervais et Jean-Marc qui l'assistent dans ses nouvelles fonctions. Une permanence est assurée le vendredi après-midi au presbytère d'Ornans.

L'épidémie et le confinement ont beaucoup changé notre manière de vivre et la fréquentation des offices religieux s'en est trouvé bien affectée, mais l'Eglise continue sa



mission. La chaîne **Au cœur de nos chemins YouTube des 3 paroisses** a été créée sur YouTube, et propose chaque semaine des informations, une écoute, des services. Pour plus d'information, contactez la paroisse à l'adresse suivante : paroisse.vallee.loue@gmail.com.

Nous n'oublions pas Claude Poirot, très présente au sein de la paroisse et à laquelle nous souhaitons un très bon rétablissement.

Dans ce contexte actuel, nos pensées vont aussi à celles et à ceux qui nous ont quittés entourés de leur seule famille, privée du soutien et de la présence d'amis et de villageois.

A tous nous adressons nos meilleurs vœux.

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS AFCAC - AOM | Section Haute-Loue Vuillafans



Le monument aux morts aura 100 ans en 2021

Cette année 2020, toutes les commémorations n'ont pu être honorées de la présence de l'ensemble des adhérents de notre section, en raison des mesures sanitaires en vigueur.

La cérémonie du 11 Novembre s'est déroulée avec un comité restreint. Après les discours d'usage, une gerbe a été déposée au monument aux morts en hommage aux victimes des guerres.

Souhaitons que cette nouvelle année soit aussi belle que possible en ces temps plus que troublés.

Nous rendons hommage au recteur Pierre Magnin décédé le 28 novembre 2020 et avons une pensée particulière pour notre camarade Guy Jeanningros qui nous a quittés le 23 décembre 2020.

Léon Vannier, André Gaudillat, Maurice Robbe

HOMMAGE DE L'AICA

Michel Minary était membre depuis 1980, il fut Président pendant 7 années. Toujours blagueur, il aimait retrouver ses amis chasseurs et vivre pleinement ces moments de convivialité. Au cours des soirées, il sortait son accordéon et jouait très tard dans la nuit.

Nous l'avons soutenu lors de sa convalescence à la suite d'une chute de toit. Nous l'avons emmené à la chasse avec son fauteuil roulant : mémorable, le jour où il s'est retrouvé face à face avec un sanglier.

Michel, tu pensais venir plus souvent à la chasse pendant ta retraite, mais la maladie ne t'a pas laissé cette chance et t'a emporté trop vite.



Guy, Rémi et Mathieu Jeanningros à la chasse

Guy Jeanningros était membre depuis 1970, il fut Président pendant deux années.

Sa bonne humeur, son sourire, son esprit positif faisait de lui un homme très attachant, à tel point que nous le considérons tous comme notre grand-père et nous étions tous à ses petits soins.

Il était passionné de chasse et de nature, il connaissait le territoire comme sa poche. Il était souvent de bons conseils pour les jeunes chasseurs. Il a chassé avec son fils Rémi et son petit-fils Mathieu.

Le plus beau souvenir, c'est le jour où Mathieu a prélevé son sanglier de 150 kg, Guy a pleuré de longs instants, il était très ému.

Malheureusement, il a contracté la COVID19 et il n'a pas pu lutter contre ce virus. Nous exaucerons ton souhait Guy, celui de refaire la croix de Champaloux.

Patrick Chanussot, Président de l'AICA Vuillafans Chateaufieux



Michel Minary et son accordéon



ÉTAT CIVIL 2020

Naissances :

Léonie, Margot, Constance, MINAIRE de Mme Maude BERTRAND et M. François MINAIRE
Théodore, Maxime, Raymond MICHEL de Mme Camille FEBWAY et M. Baptiste MICHEL
Wilo, Louis, Christian BROCHET de Mme Dina MARTIN et M. Yann BROCHET
Louka DOLE de Mme Julie PICHETTI et M. Morgan DOLE
Lyzio BOURREAUD de Mme Elodie CHARNET et M. Franck BOURREAUD

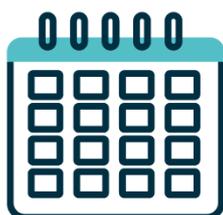
Mariages :

Mme Karelle BOURGOIN et M. Alexis QUAND le 29 Août 2020
Mme Pauline POBELLE et M. Loïc SEBILE le 22 Août 2020

Décès :

M. Dominique BOUHELIER le 27/12/2020
Mme Béatrice CATTET le 20/04/2020
M. Hubert DOLE le 21/04/2020
M. François GOSSELIN le 19/05/2020
M. Guy JEANNINGROS le 23/12/2020

Mme Annick LEDUC le 22/02/2020
M. Michel MINARY le 03/03/2020
Mme Micheline SAUER le 27/05/2020
Mme Marie Reine SEMPT le 30/07/2020
M. Gérard TYRODE le 01/06/2020
Mme Martine VIENNE le 22/01/2020



AGENDA 2021

Les évènements de cet agenda sont susceptibles d'être annulés en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Vide-grenier Dimanche 20 juin

Organisé par le CTL, plus d'information à venir.

Fête Nationale Mercredi 14 juillet

Le CTL organisera les festivités du 14 juillet par son traditionnel repas suivi d'un feu d'artifice. Plus d'informations à venir au courant de l'année.

Course de Côte Vuillafans - Echevannes Du 2 au 4 juillet

57^e Course de Côte nationale organisée par l'ASA Séquanie, 8^e manche du Championnat de France de la Montagne 2021.

Triat'Loue Samedi 10 juillet

L'association TriatLoue Organisation d'Ornans organise cette épreuve sportive mêlant canoë, VTT et Trail sur Ornans et ses alentours, avec pour point de départ le camping de Vuillafans.

www.triatloue.com

Évènements prévus pour la fin d'année :

Judi 11 novembre : centenaire du monument aux morts
Période de Noël : séance récréative pour les enfants

Marché de Vuillafans Le vendredi de 9h à 12h

Sur la place devant le Comptoir de la Loue

